800 ans d'actualité

Archives de Montpellier

le petit journal

Ville de Montpellier

Montpellier Agglomération

800 ANS D'ACTUALITE

les archives de Montpellier

***En 1204**, les Montpelliérains obtiennent de leurs seigneurs, Pierre II d'Aragon et Marie de Montpellier, des franchises et libertés qui sont garanties par l'élection de consuls dont le premier est aussi le viguier, remplaçant du seigneur en cas d'absence.*
*Aussitôt, les consuls organisent leurs archives et demandent à leur notaire-greffier-archiviste de rédiger une chronique de la vie locale : **le petit thalamus.***
Les archives municipales conservent ces 800 ans d'actualité.

L'exposition que vous visitez célèbre cet événement.

Parvus (petit) thalamus, 1204-1574, AA9, visite du dominicain Vincent Ferrier, 23 novembre 1405, f°195v°

HISTOIRE DES ARCHIVES

Moyen Age

Les fonds communaux médiévaux proviennent de quatre institutions :
- les ouvriers de la commune clôture construisent et entretiennent les fortifications qui défendent ensemble Montpellier, le bourg seigneurial, et Montpelliéret, le bourg épiscopal,
- le consulat administre la ville,
- le consulat de mer gère le port de Lattes, port de Montpellier,
- l'université accueille les étudiants en médecine, en droit et en grammaire.

Traité d'alliance, 1254, Louvet 1490, grand sceau des consuls de Montpellier et sceau d'Amalric vicomte de Narbonne

A cette époque, le support le plus répandu est le parchemin, peau de mouton tannée comme à Pergame (Syrie). Le papier le remplace peu à peu à partir du 14ème siècle.

Les documents portent un nom qui les décrit :
- la **charte** est un morceau de papier (carta en latin) même si elle est écrite sur parchemin,
- le **rôle** est un document roulé parce qu'il est long et que tout le texte doit être écrit sur la même page,
- la **grosse** est l'original écrit en gros, expédié à la personne concernée,
- la **minute** est un double écrit très petit pour économiser la matière, conservé par le greffier ou notaire,
- le **registre** est un cahier, relié ou broché, dont chaque page porte un enregistrement,
- le **cartulaire** est un registre sur lequel sont retranscrits les chartes.

Les archivistes médiévaux cotent les archives en inscrivant la date.

Epoque moderne

A la fin du Moyen Age, Montpellier perd son indépendance politique et économique. Les rois créent des administrations royales dans les provinces, monopolisent la justice, imposent la langue du roi. Les consuls gardent une part de leur pouvoir, les ouvriers de la commune clôture et les consuls de mer perdent toutes prérogatives, les liens entre l'université et la ville se distendent.

Les guerres de Religion se terminent en 1622 avec le siège de la Ville par les troupes royales. Le lendemain de la victoire de Louis XIII, l'archiviste Jean Fesquet cache les archives pour éviter que les catholiques ne s'en saisissent.

Les archivistes cotent les archives au fur et à mesure de leur production selon un procédé original : la première pièce d'une liasse est cotée avec une tour, la seconde avec une tour crénelée, la troisième avec une tour crénelée ornée d'une fenêtre, et ainsi de suite.

Pourctraits des consuls XVIe-1765 Joffre 14, portrait de Jean Fesquet archiviste, 1619, f°41r°

Au XVIIe siècle est adopté le classement par armoire et par caisse et les documents sont cotés armoire *A caisse I*. Les consuls demandent à Pierre Louvet d'inventorier les chartes médiévales. Son inventaire sert encore aujourd'hui.

XIXe et XXe siècles

La Révolution modifie le statut des archives. Elles ne sont plus cachées dans une armoire à la seule disposition des consuls, mais rangées dans des magasins et à la disposition des citoyens. Les deux fonds des consuls et des ouvriers de la commune clôture sont regroupés et la Ville reçoit les registres paroissiaux pour gérer l'état civil.

De 1790 à 1830, deux archivistes se succèdent, le premier ne s'intéresse guère à la production récente de l'administration, le second, son fils, commence un classement des archives vivantes. Malgré les lois qui organisent les archives en France à partir de 1842, la Ville délaisse ses archives qu'elle entasse sans ordre dans les caves de la mairie. En 1886, les archives sont déménagées dans la Tour des Pins, elles quittent pour la première fois la maison commune.

L'archiviste départemental classe les documents les plus récents en observant le cadre de classement défini en 1842. Il cote les articles avec la lettre dévolue à la série (par exemple : R pour l'enseignement et la culture), le chiffre dévolu à la section (2 pour la culture), éventuellement un autre chiffre attribué à un établissement (9 pour le musée). Ainsi toutes les chemises contenant des archives traitant du musée sont cotées R 2/9.
Il accueille des lecteurs.

Affiche annonçant une *Grande charlottade*, 1925

Epoque contemporaine

En 1936, l'archiviste départemental met en place le système des versements. Chaque service municipal verse les documents qui ne sont plus utilisés. Il cote les articles avec le nom du service, l'année de versement, un numéro d'ordre par article. Ce système durera jusqu'en 1991.
La masse de documents produits par l'administration municipale conduit l'archiviste départemental à déposer les documents les moins consultés aux Archives de l'Hérault.
En 1981, la Tour des Pins est saturée, un service de pré-archivage autonome est créé dans le sous-sol de la mairie et un premier archiviste municipal devient responsable des archives historiques. En 1991, les archives contemporaines sont placées sous l'autorité de l'archiviste.
Alors les documents sont cotés selon le système de la série W : le numéro d'ordre chronologique du versement suivi du numéro d'ordre de l'article séparés par la lettre W. En 2000, les archives historiques quittent la Tour des Pins pour intégrer la nouvelle bibliothèque installée à Antigone.

LA RECHERCHE

La généalogie

L'histoire fut d'abord racontée sous forme de généalogie. La religion fut d'abord consignée sous forme de généalogie. Puis l'histoire et la religion se firent récit tout en gardant la généalogie au cœur de leurs pratiques. Toute recherche nécessite une étude généalogique.
Aujourd'hui, la généalogie est devenue un loisir. Elle permet à chacun de comprendre sa propre histoire et celle de ses ancêtres. Elle apprend à ceux qui la pratiquent le plaisir de la recherche et de la découverte, mais aussi l'angoisse du chercheur lorsque son travail reste infructueux. Elle a gardé le lien avec les autres, ceux qui nous ont précédés et nos contemporains.
Longtemps, la recherche généalogique fut l'œuvre des savants et des érudits. Elle était auxiliaire de leurs travaux principaux, l'illustration de leurs ouvrages.
Depuis quelques années, la recherche généalogique est faite par tous.
Chacun peut aller dans les services d'archives ou d'état civil pour demander les actes connus. Nantis de ces informations, il remonte de génération en génération jusqu'à la création de l'état civil le 21 septembre 1792.
Auparavant, depuis l'édit de Villers-Cotterets donné par François Ier en août 1539, les curés des paroisses devaient tenir des registres contenant les actes de baptême, puis les actes de mariages, et enfin ceux de sépultures.
Chacun doit se familiariser avec ces registres qui sont souvent écrits au fil de la plume avant de rechercher les actes intéressants.
Le succès des recherches généalogiques a conduit les archivistes à préserver les registres en les reproduisant sous forme de microfilm ou de cédérom.

La topographie

L'idée de dessiner un plan est ancienne : cadastre des terres cultivées, arrivée dans les ports, champ de bataille. Certaines cartes étaient planes, d'autres en perspective.
Les Grecs inventèrent la géographie, l'écriture de la terre, les premières cartes montrant tout ou partie du monde connu naquirent de cette invention.
Au Moyen Age, des portulans (plans pour accéder aux ports) furent réalisés dans les républiques italiennes et dans les villes de la Hanse germanique.
A la Renaissance, l'utilisation des cartes et plans devint naturelle et fréquente.
L'imprimerie permit de reproduire, en nombre, des cartes qui jusque là étaient uniques. Aux utilisations anciennes s'ajouta l'illustration des livres d'histoire ou de géographie. Le plus connu est *La Cosmographie* (...) de Munster et Belleforest, dont les Archives municipales conservent les pages qui décrivent Montpellier.
Dès le XVIIe siècle, les villes, les seigneurs, les intendants prirent l'habitude de dresser des plans terriers qui reprenaient sous forme de cartes les informations contenues dans les terriers, les compoix en Languedoc. A Montpellier, nous possédons une collection originale réalisée au XVIIIe siècle à partir d'un compoix du XVIe. Son originalité tient notamment dans les formats du papier qui suivent au plus près le dessin des parcelles représentées.

La confrontation des cartes et plans de différentes époques permet de comprendre l'histoire de la Ville.

Aujourd'hui, la topographie a recours aux nouvelles techniques de l'information et de la communication, de la levée sur le terrain à la diffusion dans le public. Présenter une nouvelle carte de Montpellier peut se faire sur un écran, après que le géomètre ai pris les mesures avec un scanner et qu'il ai copié les données récoltées dans la mémoire d'un ordinateur.

Die Statt Montpellier mit ihrer gelegenheit (Montpellier est ses environs) *in* MUNSTER *Cosmographie, 1547*

LES ARCHIVES

Définition

archives n. f. pl. - 1282 archive ; bas lat. archivum, du gr. (plur.) arkheia, de arkhe « commencement, pouvoir »
Ensemble de documents quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits et reçus par une collectivité publique, une entreprise, une famille ou un individu et contenant les droits, prétentions, privilèges, concessions, prérogatives de cette collectivité ou personne. La conservation de ces documents est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits que pour la documentation historique de la recherche (définition établie à partir de différents dictionnaires et de la loi de 1979).
Les archives sont constituées pour justifier les droits de celui qui les a produites ou reçues, ou des citoyens lorsque les archives sont publiques. Puis, les curieux et les historiens s'en servent pour écrire l'histoire. Enfin, les professeurs les utilisent pour aider leurs élèves ou étudiants à saisir charnellement l'histoire qu'ils enseignent.
Longtemps conservées dans la maison consulaire puis dans la mairie, les archives montpelliéraines sont installées en 1886 dans la Tour des Pins, vestige de l'ancienne commune clôture. Elles y restent plus de 120 ans. Devant les difficultés croissantes pour conserver les documents fragilisés par le temps, accueillir les nouveaux versements, s'ouvrir à un public plus nombreux, la municipalité de Montpellier délibère de déménager les Archives dans le bâtiment construit pour installer la Bibliothèque municipale à Antigone où elles arrivent en juin 2000.

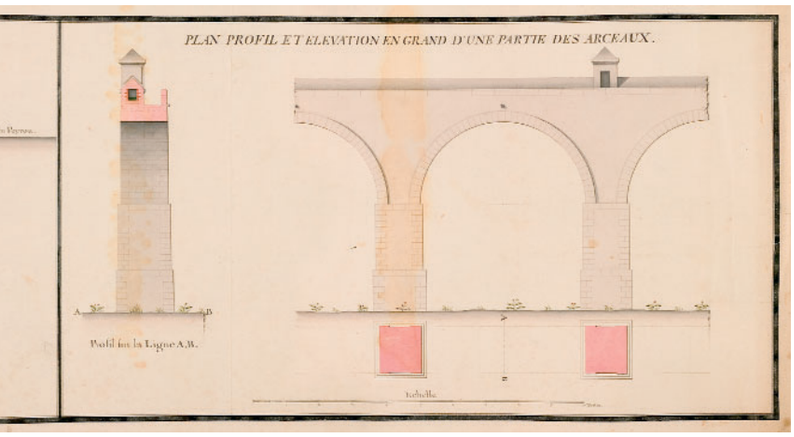

Plan et élévation des arceaux (…), ca 1765, Plan et profil en grand (…)

Le patrimoine

Les archives communales de Montpellier sont parmi les plus riches de France. Elles reflètent l'histoire de la Ville. Les documents prestigieux y sont nombreux.

Au Moyen Age, Montpellier vécut longtemps comme une république consulaire. De cette période et des deux siècles suivants datent de nombreuses chartes de toutes origines (papes, souverains, seigneurs, villes), certaines scellées de bulles de plomb ou de sceaux de cire. Des cartulaires ont été dressés, des chroniques en languedocien ont été écrites.
A l'époque moderne, Montpellier s'est intéressée aux hommes en dessinant le portrait de ses consuls et notaires et en construisant des ouvrages d'art.

A l'époque contemporaine, Montpellier a amplifié son intérêt pour les hommes : elle a construit des écoles, assaini les quartiers, mis en œuvre des transports en commun pris en charge l'urbanisme.

A chaque époque, elle a produit des documents qui sont le patrimoine des Montpelliérains.

Liber instrumentorios memoriali (Mémorial des nobles) [985] XIIIe-[1301] 1441, armes des Guilhem seigneurs de Montpellier, 1441, f°10v°

Le cabinet de curiosités

Les archives ont parfois d'autre support que le papier comme par exemple : le cuivre, le métal, la toile, le carton, le bois.
Les objets et documents montrés dans ce cabinet appartiennent aux archives communales. Ils sont indispensables pour comprendre l'histoire de la Ville sous ses différents aspects comme la boule destinée au tirage au sort d'obligations sur un emprunt de la Ville, la hampe du drapeau dressée au fronton de la mairie, la maquette d'un îlot établie par une des parties d'un procès

Ce cabinet ne donne qu'une idée des objets conservés.
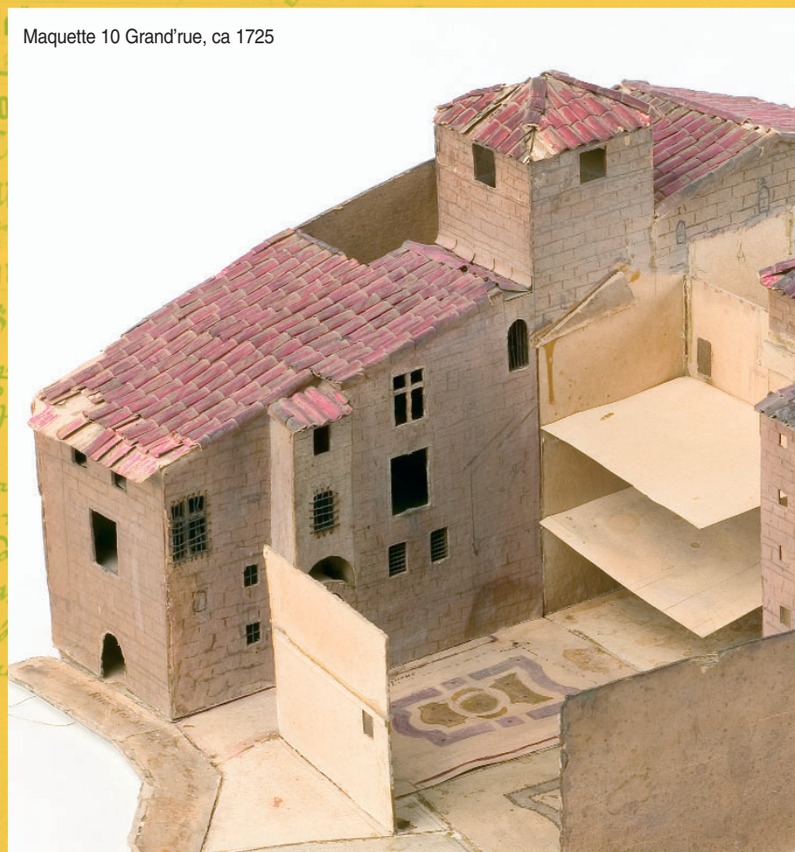
Maquette 10 Grand'rue, ca 1725